

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1^{er} OCTOBRE

Scrutin de ballottage

Dimanche 6 octobre 1889

Arrondissement de Baugé

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. LACRETELLE

GÉNÉRAL DE DIVISION

Grand-officier de la Légion d'honneur.

INFORMATIONS

D'après une statistique dressée par un journal très républicain, les suffrages émis le 22 septembre se répartiraient ainsi :

Conservateurs et boulangistes, 3.699.141
Républicains de diverses nuances, 4.086.115

Différence entre le gouvernement et l'opposition, 386.974

Rappelons qu'en 1885, la différence était de plus de cinq cent mille voix.

Actuellement, — d'après cette statistique, — pour que l'opposition devint la majorité, il suffirait d'un déplacement de 493,488 suffrages, soit en moyenne 340 voix par circonscription électorale.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer à ce propos que les suffrages donnés aux candidats républicains modérés représentent une moyenne de cinq cents voix par circonscription.

M. JULES FERRY

M. Jules Ferry renonce à toute candidature, *l'Estafette* et *l'Autorité* l'annoncent ensemble.

Mais si nous perdons un Ferry député, d'après le XIX^e Siècle nous pourrions repêcher un Ferry gouverneur général de l'Indo-Chine.

« Les amis de M. Jules Ferry estiment que l'ancien député des Vosges trouverait dans ce poste périlleux et lointain l'occasion de relever son prestige, si profondément amoindri.

M. Jules Ferry se montre indécis, mais il n'a pas répondu par une fin de non-recevoir aux officieux qui l'ont pressenti. »

L'indécision de l'ex-pontife de l'opportunisme s'explique aisément par quelques souvenirs : Paul Bert, mort ; Filippini, mort ; Richaud, mort ; général de Courcy, mort ; général Millot, mort ; etc., etc.

Il y a là de quoi hésiter.

En attendant qu'il se décide, et il paraît vraisemblable qu'il se décidera tout simplement à partir pour Nice, M. Jules Ferry adresse à ses électeurs une lettre d'adieu — que les amis appellent majestueusement « un manifeste » — dans lequel il tombe le boulangisme, ne remarquant pas que cette allure de matamore est bien drôle chez le candidat qui vient d'être jombé par un boulangiste.

Les amis maladroits et les ennemis perfides sont également cruels pour M. Jules Ferry. Les uns annoncent qu'il est embarrassé pour choisir parmi les circonscriptions qui lui sont

offertes ; les autres assurent qu'on a proposé au blackboulé des Vosges le poste de gouverneur général de l'Indo-Chine.

Ici, la plaisanterie devient féroce, car M. Jules Ferry a bien envoyé mourir au Tonkin des milliers de nos soldats, mais il n'y a pas de danger qu'il y risque jamais sa peau, même sous l'uniforme de gouverneur général.

M. Germain Casse, un autre blackboulé du suffrage universel, cherche également une autre situation qui le console de la perte de son fauteuil au Palais-Bourbon. Il serait question de le nommer gouverneur de la Martinique, à la place de M. Merlin, que le gouvernement a été obligé de rappeler.

Un grand meeting aura lieu le 2 octobre au Cirque Fernando pour protester contre l'annulation de l'élection Boulanger ; les organisateurs feront voter un ordre du jour disant que si justice n'est pas rendue, les électeurs refuseront de payer l'impôt et retireront leurs fonds de la Caisse d'épargne.

CINQUIÈME TIRAGE DES BONS DE L'EXPOSITION

Hier matin, à dix heures, a eu lieu, au Crédit Foncier, le cinquième tirage des Bons de l'Exposition.

En voici le résultat :

Le gros lot de 400,000 fr. a été gagné par le n° 578,761.

Le lot de 40,000 fr. par le n° 904,494.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 4,000 fr. :

4,044,099 — 4,106,794 — 526,585 — 267,452
910,070 — 484,724 — 4,479,104 — 505,962
— 254,350 — 649,764.

La distribution des récompenses DE L'EXPOSITION

Dimanche a eu lieu, à deux heures, au Palais de l'Industrie, avec beaucoup d'éclat, la distribution des récompenses aux exposants.

La cérémonie a eu lieu dans l'immense nef du Palais de l'Industrie, décorée pour les bals des exposants et transformée depuis pour l'exécution de l'*Ode triomphale*, de M^{me} Holmès. Les organisateurs ont su tirer un merveilleux parti du beau décor qu'ils avaient sous la main.

Le gouvernement a cherché à faire de cette cérémonie une manifestation républicaine, mais il n'y est point parvenu ; les exposants ont eu la sagesse de comprendre que la politique n'avait rien à voir dans cette fête du travail, et malgré les menaces ils se sont abstenus de cris ; ils ont applaudi les morceaux de musique, les chœurs ; ils ont salué les drapeaux des nations amies, mais ils n'ont acclamé ni le Président de la République, ni les ministres.

Une foule considérable s'était rendue aux Champs-Élysées pour voir au passage les comités officiels, les ambassadeurs.

Les détachements de troupe destinés au service d'ordre ont été fort acclamés par les curieux.

Cependant, peu à peu, l'immense nef du Palais de l'Industrie s'était emplie et à une heure et demie, lorsque l'orchestre attaqua la *Marche héroïque* de Saint-Saëns, les tribunes et les sièges de parquet étaient tous occupés.

La salle était décorée comme pour l'audition de l'ode de M^{me} Holmès ; le coup d'œil était fort beau.

A deux heures dix, c'est-à-dire avec un léger retard, M. Sadi Carnot fait son entrée tandis que l'orchestre, la musique de la garde républicaine et celle de l'École d'artillerie exécutent la *Marseillaise*.

M. Alphand, en habit noir chamarré de décorations, se tenait à la droite de la tribune officielle et agitait un petit drapeau tricolore pour donner le signal de l'exécution de différents morceaux, ce qui n'était pas sans égarer les assistants.

Le défilé a été assez imposant : le cortège, descendant l'escalier du fond, suivait l'allée du milieu, passait devant M. Sadi Carnot, les drapeaux s'abaissaient, puis les représentants de chaque pays se rangeaient sur la scène où se trouvaient déjà des porteurs de bannières tricolores avec inscriptions indiquant les groupes et les classes.

Dès que tous les drapeaux furent groupés sur la scène a commencé la série des discours : M. Carnot d'abord, puis M. Tirard. Le Président de la République a prononcé un discours assez long dans lequel il a fait l'éloge de l'Exposition.

Sa naïveté désarme, et l'on sent si aisément que cet ingénieur a appris l'histoire dans les articles de son père, articles plus pompeux que véridiques, et dont le *Siècle*, de M. Havin, — c'est tout dire, — fit ses délices ; pour M. Tirard, le cas est plus grave, car l'ennui qu'il cause est plus fort. Cet interminable bavard se croit un orateur et vise à paraître un savant. Le faquin ! son érudition est en toc et son éloquence est aussi fautive que l'ortévrerie dont il était le commissionnaire avant de devenir ministre.

À écouter M. Carnot et à entendre M. Tirard, fait observer M. Louis d'Estampes, l'Exposition est un produit de la République, et la France de 1789 renait en la personne des opportunistes mâtinés de radicalisme. Ce sont autant d'injures à l'histoire et au bon sens. La vérité, c'est que la Patrie, malgré l'incapacité de certains de ses gouvernants, l'indignité des autres, est toujours la grande nation croyante et travailleuse, vaillante dans les labeurs de la paix, comme dans les périls de la guerre. Ce sont nos savants, nos artistes, nos industriels, nos économistes, nos commerçants, nos marins, nos soldats, nos ouvriers, qui ont valu à notre pays la victoire pacifique de 1889. Au-dessus de la politique misérable d'un pouvoir tombé au-dessous de l'estime publique, se trouve la France avec les ressources fécondes de son génie traditionnel.

Or, cette France ne comprend pas que dans une solennité comme celle de dimanche le chef d'un Etat catholique n'ait pas osé — tant il est asservi aux factions révolutionnaires, — sortir de la consigne laïque et athée, et imiter même le président protestant de la République des

Etats-Unis, rendant officiellement à Dieu les hommages dus à sa souveraine Providence.

Le suffrage universel vient, cependant, d'indiquer son mépris pour les fauteurs d'impiété et pour les artisans de l'irrégion d'Etat.

Il s'est aperçu, un peu tard, que les mangeurs de « curés » dévoraient aussi le budget. Et en guise de premier avertissement, il a mis MM. Ferry et Goblet à la porte du Parlement.

Qui oserait prétendre que le vote populaire a manqué de sagesse et d'équité ?

ÉTRANGER

SUISSE. — On raconte en Suisse que le prince Napoléon, s'étant embarqué l'autre jour à bord du *Mont-Blanc* qui fait le service du lac de Genève, s'aperçut trop tard que le vapeur faisait escale à Thonon et à Evian, c'est-à-dire sur la rive française du lac.

Grâce au capitaine du bateau, le prince ne fut pas vu par les gendarmes français de plantation sur les pontons et put rentrer sans encombre à Nyon où sa voiture l'attendait.

ALLEMAGNE. — Le Czar n'irait plus à Berlin.

On mande de Copenhague, 28 septembre :

« Les gens les mieux informés prétendent, maintenant, que la visite du Czar à la cour de Berlin est définitivement ajournée.

« Le Czar et la famille impériale de Russie quitteront le Danemark vers la mi-octobre, se rendant directement à Pétersbourg. »

La *Gazette de Cologne* annonce que l'agitateur Geiger a été expulsé de Leipzig et des environs de cette ville.

LA SANTÉ DE M. DE BISMARCK

On répand divers bruits au sujet de l'état de santé du chancelier.

Le départ subit pour Friedrichsruhe du comte Guillaume de Bismarck, second fils du chancelier, et celui de la princesse de Bismarck qui était assez malade elle-même pour éviter tout déplacement inutile, paraissent bien indiquer que l'on commence à nourrir des inquiétudes plus vives sur la marche de la maladie du prince de Bismarck.

Le grand chancelier est âgé de soixante-quinze ans.

LES GRÈVES DE HOLLANDE

La grève à Rotterdam prend des proportions inquiétantes.

Samedi, dans la soirée, un groupe de grévistes a déparé une rue et assailli à coups de pierre la police et la garde civique.

Plusieurs charges ont dû être faites et quelques personnes ont reçu des coups de sabre et de baïonnettes.

Toutefois le mouvement gréviste ne prend aucun caractère socialiste. Dans une réunion tenue vendredi et à laquelle assistaient environ 300 grévistes, résolution a été prise de continuer la grève sans désordre, de ne pas inquiéter les travailleurs et de se tenir en dehors de toute compromission socialiste.

A une question du président, demandant s'il

se trouvait des socialistes parmi les grévistes réunis, l'assemblée a répondu : *Non ! Vive la maison d'Orange !*

Un ouvrier, ayant voulu exprimer ses idées socialistes, a été mis à la porte.

On a contremandé, à La Haye, l'envoi de la cavalerie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'Ecole de cavalerie, presque déserte pendant un mois, retrouve son nombreux personnel militaire. Depuis quelques jours les divisions d'officiers et de sous-officiers ne cessent d'arriver à Saumur et donnent aux rues de la ville leur animation habituelle. Aujourd'hui, 1^{er} octobre, tous les élèves ont dû répondre à l'appel... et les cours vont commencer.

NOS DISTILLATEURS A L'EXPOSITION

Nous voyons avec plaisir que notre distillerie d'Anjou tient une excellente place sur la liste des récompenses de l'Exposition, où elle a, d'ailleurs, de nombreux représentants.

Citons les noms de ces industriels qui soutiennent et rappellent l'antique réputation des liqueurs angevines :

M^{me} V^e A. Bolognesi, de Saumur, médaille d'argent pour son Élixir.

M. F. Guéry, d'Angers, médaille d'argent pour son Guignolet et son apéritif le Kera.

MM. Chottin et Giffard, d'Angers, une médaille de bronze pour leur Menthe.

MM. Lebreton-Faucheux, d'Angers, et Taveau, de Saumur, une mention honorable pour l'ensemble de leurs Liqueurs.

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Société de Gymnastique de Saumur a donné dimanche, dans la carrière du Carrousel, sa fête annuelle avec le concours des associations sœurs de la région.

Les exercices ont été brillants et pleins d'entrain.

Les sociétés musicales de Saumur, l'Harmonie saumuroise et la Musique municipale, ont rempli agréablement les intermèdes.

Voici la liste des numéros gagnants à la tombola :

Le n° 46 a gagné une pendule ; — le n° 981, une carabine ; — le n° 877, un panier de champagne ; — le n° 432, un fusain ; — le n° 442, un panier de champagne ; — le n° 4,221, un coffre-fort ; — le n° 570, une caisse liqueurs ; — le n° 4,473, une valise ; — le n° 4,087, une caisse liqueurs ; — le n° 408, un encrier fantaisie ; — le n° 4,243, un panier de champagne ; — le

n° 440, une terre cuite ; — le n° 4,040, un panier de champagne ; — le n° 427, un choix de conserves ; — le n° 4,064, une bonbonne liqueurs ; — le n° 288, une bouteille moscovite ; — le n° 379, une surprise.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAUMUR

Voici la liste des élèves de cet établissement qui ont été admis aux Ecoles d'Arts et Métiers :

1^o A l'Ecole d'Angers

Brandy, Lucien, des Billanges (Haute-Vienne).

Buisson, Henri, de Saumur.

Lehou, Achille, de Montreuil-Bellay.

Lhuillery, Ernest, de Bonneval (Eure-et-Loir).

Raphel, Alcide, de Chantonnay (Vendée).

Rebière, Louis, de Chambon (Creuse).

Rivoallan, Joseph, de Plouëzec (Côtes-du-Nord).

Thomas, Ernest, de Saint-Aignan (Loir-et-Cher).

2^o A l'Ecole de Châlons

Dubus, Maurice, de Vanx (Seine-et-Marne).

Roux, Alfred, de Sembadel (Haute-Loire).

« ANGERS-ARTISTE »

Angers-Artiste, organe de l'Association artistique, qui paraîtra le samedi de chaque semaine, sera, par exception, mis en vente le jeudi 3 octobre, en raison de l'ouverture du théâtre.

Le journal comprendra douze pages de texte et publiera dans chacun de ses numéros :

Un compte rendu des concerts populaires ;

Une chronique théâtrale ;

Une étude-critique de musique et d'art ;

Une variété littéraire ;

Une revue de la presse artistique de Paris ou de province ;

Des nouvelles musicales et échos de l'Ouest.

Il publiera, en outre, dans le cours de la saison, des études sur les dernières œuvres de nos compositeurs, des notices sur nos poètes littéraires et peintres angevins.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, l'abonnement et l'administration, s'adresser à la librairie générale, 47, rue d'Alsace, Angers.

LES MANŒUVRES DE M. BENOIST L'OPPORTUNISTE

On écrit du Baugeois au *Journal de Maine-et-Loire* :

« M. Benoist, qui sent que sa candidature ne fait aucun progrès, a recours aux moyens les plus étranges pour arracher nos suffrages de vive force.

« Il déclare partout que s'il n'est pas élu, il obtiendra du ministère la dissolution de nos sociétés d'agrément.

« En vérité, M. Benoist prend les habitants

de la contrée pour de véritables imbéciles, s'il espère ainsi leur faire avaler de pareilles bourdes.

« Nous savons fort bien que M. Benoist n'a point la puissance dont il se vante et que l'existence de nos sociétés de plaisir ne dépend point de lui.

« Aussi, les vaines menaces du Savoyard ne nous épouvantent point. Dimanche prochain nous montrerons notre indépendance en donnant une belle majorité au général Lacretelle.

« Et après nos sociétés d'agrément se porteront tout aussi bien que par le passé.

« D'ailleurs, s'il le fallait, le général saurait bien les protéger, et le petit tyran serait contraint de filer vite à Saint-Jean-de-Maurienne.

« Tous les mêmes, ces gaillards ! ils font les gros yeux et la grosse voix ; mais montrez-leur les dents, ils ne tardent pas à détalé.

« C'est ce que fera le 6 octobre le terrible mais peu dangereux M. Benoist ! »

LA CASQUETTE DE M. BENOIST

On nous écrit de l'arrondissement de Baugé :

« Il y a des gens qui ont tous les bonheurs. Si vous aviez, pour une raison quelconque, fait une grosse perte d'argent, compromis votre fortune, il est plus que probable que vous n'auriez pas obtenu de la République la moindre part des bureaux de tabac, la plus petite des pensions, que la majorité républicaine sert, aux frais des contribuables, à tous les cousins et cousines des victimes de 1851. M. Benoist a eu plus de chance que cela.

« Le 29 février 1884, il disparaissait tout à coup de la Chambre, où les républicains de Baugé l'avaient envoyé. Où était-il ? Personne ne le savait. Tous les journaux amis ou ennemis se préoccupaient de cette éclipse. Les reporters sonnaient, toute la journée, au domicile du député fuyard, 403, avenue de Wagram : personne ne répondait. Pendant près d'un mois, jusqu'au 24 mars, toute la presse parla de pertes de jeu et de Bourse. On racontait des détails tristes et même touchants ; le *Figaro* décrivait les adieux de M. Benoist à sa fille, qu'il faisait élever dans un couvent, ce qui ne l'empêchait pas d'approuver tous les décrets et de voter toutes les lois contre les religieux et les religieuses.

« Dans le salon de la Paix, à la Chambre, partout, la fameuse scie du second Empire « As-tu vu Lambert ? » était remplacée par la question : « As-tu vu Benoist ? » Personne n'avait vu Benoist. On assura qu'il s'était expatrié en Portugal ; il n'y a pas de bruits désagréables qui n'aient été répandus sur son compte. Quand M. Benoist revint à Paris, il ne démentit aucun de ces bruits. Il se contenta de prier un reporter du *Matin* de contester les nouvelles fâcheuses qu'on avait fait courir sur son compte. Son absence?... quoi !... on ne

pouvait plus maintenant aller passer vingt-cinq jours (en pleine législature) dans les pays chauds, sans être obligé de se défendre ? Les électeurs sont bien exigeants ! M. Benoist était enrhumé, là ! Il était allé faire une cure de trois semaines, pour son rhume, en buvant, dans le pays même, du vin de Porto ; qu'est-ce que cela peut vous faire ? Sans doute il avait fréquenté la Bourse, il le reconnaît ; mais après ?...

« Les électeurs du Baugeois n'ont trouvé ni sérieux ni convenable ce sans-gêne du député Benoist. Ils se dirent : Quand on a des affaires personnelles mystérieuses et si pressantes, qu'on ne peut même y faire allusion, pour se défendre contre l'opinion tout entière soulevée, on se décharge du contrôle des affaires publiques.

« M. Benoist, avec le scrutin de liste, ne fut pas réélu.

« La République maternelle, qui lui avait donné une sous-préfecture et un siège de député, le consola en lui confiant les deniers de l'État, pensant qu'il avait toutes les qualités requises pour gérer la fortune publique, en ce temps-ci, puisqu'il passait pour n'avoir pas bien réussi à gérer la sienne propre : on le nomma receveur particulier, à deux pas de la frontière. On ne niera pas que M. Benoist soit né coiffé ; ses mésaventures même l'ont servi jusqu'à ce jour.

« Il y a dix-huit ans, Albert Benoist, de Saint-Mathurin, remplissait avec une certaine désinvolture les fonctions de clerk de notaire, chez M^e X., à Angers. Le 4 septembre arrive ; il devait, comme tout le monde, partir au titre de garde mobile. — Il n'avait que 28 ans. — Il se déclare très chaud républicain, et paraît si froid militaire, que le cher Henri Allain-Targé, qui l'avait distingué parmi les caramboleurs du café Serin, accepte de lui un « cigare exquis » et en échange obtient de l'ami Gambetta, dictateur, que le compère Benoist emploierait les forces physiques et morales, dont la nature l'avait doué, à défendre chaudement la patrie, les pieds sur les chenets de la sous-préfecture de Baugé.

« 6 à 7,000 francs de traitement, sans compter le logement, le chauffage, ce qui n'était point à dédaigner pendant le terrible hiver de 1870 ; jamais le jeune Benoist n'aurait pu rêver une si belle position, dans l'étude où il grossissait, par moments.

« A partir de ce jour, le mobilisable Benoist ne parut plus que déguisé en colonel ; il avait de lui-même adopté ce grade, par modestie ; il aurait aussi bien pu se proclamer d'emblée maréchal de France. Si les temps n'avaient pas été si tristes, rien n'eût été plus gai que de le voir ainsi, accosté, comme d'un aide-de-camp, de l'avoué Bachelier, qui, dit-on, couchait avec un képi de chef d'escadron ! Ils parcourraient, en cet accoutrement, les villes et les villages pour procéder au recrutement et à la

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

QUATRIÈME PARTIE

V. — OU TIM PARLE A LIESCHEN

(Suite)

Elle marchait lentement, comme une personne qui se promène en attendant quelqu'un.

Tout à coup, elle tressaillit. Un homme qui venait derrière elle la saisissait par le bras et une voix étouffée disait en anglais :

— Où allez-vous ?

Elle se retourna vivement.

— Que vous importe ! répondit-elle d'un ton sec et avec colère, dans la même langue.

— Tramer quelque machination ténébreuse ! Car je vous connais maintenant, miss Lieschen !... Mais prenez garde !

Elle se redressa, pareille au reptile heurté par le pied d'un passant.

— Vous me menacez ! dit-elle les dents serrées.

— Oui, car je vous connais, je vous le répète.

— Ce n'est pas d'hier, ricana-t-elle, et la chose n'est pas difficile !

— Plus difficile que l'on ne saurait le croire, grâce à votre masque menteur, grâce à votre éternel sourire hypocrite... Mais enfin, je vous connais... Vous allez voir !...

— Insultez-moi si vous voulez : je vous méprise trop pour m'en irriter, monsieur Tim Snare !

— N'est-ce pas vous, continua le domestique, qui avez essayé de vous faire aimer de M. Silvére Saint-Hélière, à Strafford... parce qu'il est riche, et que vous n'avez qu'un seul amour : l'argent !

— Vous mentez ! s'écria-t-elle, blême de rage.

— N'est-ce pas vous, reprit-il, qui voyant vos avances inutiles, vous êtes résignée alors sans peine à servir la passion de ce jeune homme pour Miss Ashburner... Vous étiez payée pour cela !

— Misérable valet ! exclama-t-elle avec fureur.

— N'est-ce pas vous qui m'avez repoussé d'abord, parce que je suis pauvre, qui m'avez

encouragé, attiré ensuite, lorsque vous avez su que M. Macdowal se proposait de me constituer une dot !

— Moi, jamais ! c'est faux !

— N'est-ce pas vous qui avez employé tous les moyens pour vous concilier l'affection de M. Merris !

« N'est-ce pas vous enfin qui n'avez qu'une seule pensée, en ce moment : le perdre, parce qu'il ne vous aime pas et ne vous aimera jamais !

— Vous mentez ! vous mentez ! balbutia-t-elle, au comble de l'exaspération.

— Et savez-vous, voulez-vous que je vous dise pourquoi vous tenez tant à rompre son mariage avec miss Ashburner ?...

— Ce n'est pas vrai !

— C'est parce qu'il possède quelque fortune, et que vous avez peur qu'elle ne vous échappe... Car, cette fois encore, c'est son argent que vous convoitez... Quant à lui, vous vous en souciez fort peu !...

— Vous vous trompez : je l'aime.

Elle dit cela d'une voix sourde.

— Soit ! je ne discuterai pas avec vous sur ce point. Mais lui, il ne pense pas à vous, de là votre colère ! Vous ferez le possible pour le

rendre malheureux...

Elle ne répondit pas.

— Et par là, poursuivit-il, vous briserez à jamais le cœur de miss Polly !

Elle continua de se taire.

— Sans compter M. Macdowal, ajouta Tim Snare — qui souffrira du désespoir de sa nièce qu'il hérite comme son enfant !

Même silence.

— Mais j'y veillerai, déclara-t-il ; je vais commencer par dévoiler votre pensée, le fond de votre âme, vos manœuvres odieuses, au major et à miss Ashburner.

— Vous ne ferez pas cela ! s'écria-t-elle avec angoisse.

— J'agirai de même, continua-t-il, auprès de M. Merris ; d'ailleurs, c'est déjà fait.

— C'est déjà fait ! dit-elle avec un sanglot.

— Et, si vous allez plus loin qu'il ne me convient, termina-t-il d'un ton froid et avec un air d'implacable résolution, foi de Tim Snare, je vous planterai une balle de revolver dans la tête ou un coup de couteau dans le cœur.

Et, sans ajouter une parole, il la quitta, s'éloigna en toute hâte dans la direction de l'hôtel.

Elle demeura un instant immobile, semblant

révision de tous les hommes valides, à partir de 49 ans.

Le plus extraordinaire, c'est que cette tenue et ces voyages en imposèrent à un certain nombre d'habitants de la région de Baugé, qui finirent par croire, comme on le disait dans les cabarets, que, si les Prussiens s'étaient arrêtés à Clefs, s'ils n'avaient pas franchi la limite de la sous-préfecture, c'est que les troupes de Frédéric-Charles avaient eu peur de la casquette du « colonel Benoist ». Ce n'était ni les troupes du commandant de Maillé, ni celles du commandant Schemmel, de M. de la Frégeolière ou de M. Tessié de la Motte, ni les mobiles du Gers, ni le 3^e bataillon des mobilisés de Maine-et-Loire, qui avaient arrêté ou délogé les Allemands à Prise-Bonne et à la Bertraie : c'était le sous-préfet habillé en colonel. Soyons juste. En réalité, il y avait eu coopération ; les soldats s'étaient battus ; ils perdirent 30 des leurs ; voilà leur part. M. Benoist fut élu député, comme libérateur du Baugeois, le 20 février 1876 ; voilà la sienne.

Le grand scrutin de liste de 1885 a fait justice de la fausse légende, et le scrutin d'arrondissement a prouvé, le 22 septembre, que l'opinion républicaine toute seule ne peut suffire à tirer M. Benoist du profond discrédit que lui ont attiré ses aventures ou mésaventures mystérieuses et son avidité à se pourvoir, dans les bonnes places, contre les retours du suffrage populaire. Si le 4 septembre 1870 lui a procuré une casquette, le scrutin du 6 octobre lui réserve une veste, qu'il pourra utiliser même en voyage.

» UN ÉLECTEUR. »

NIORT. — Il y avait dans la seconde circonscription de Niort deux candidats. Tous deux enseignèrent la loi sur l'affichage. Le premier, M. Arnaudet, était conservateur, fut poursuivi et impitoyablement condamné. Le second, M. de la Porte, étant républicain, ne fut même pas poursuivi.

Les faits étaient les mêmes, ils s'étaient passés dans la même circonscription, dépendant du même procureur de la République. Une seule chose différait : l'opinion politique des justiciables.

NANTES. — Samedi, un individu rencontrant, place Louis XVI, le colonel Burlier, du 65^e, lui demanda de lui viser une pièce militaire. Cet officier lui ayant répondu que cela ne le regardait pas, l'homme l'injurie et lui ne le regardait pas, l'homme l'injurie et lui cracha à la figure. Le colonel requit le poste de l'hôtel du corps d'armée et fit arrêter l'insulteur. C'est un nommé Victor Danis, qui sort des compagnies de discipline et vient à Nantes faire son temps au 65^e de ligne.

UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE SAUVETAGE

Les passants s'arrêtaient en foule, la semaine

dernière, rue Gutenberg, à Paris, suivant avec intérêt les essais que faisaient les pompiers d'une nouvelle échelle de sauvetage et de secours en cas d'incendie.

Moitié en fer, moitié en bois, cette échelle se développe sur une longueur de près de quinze mètres, c'est-à-dire qu'elle peut atteindre la hauteur d'un quatrième étage.

C'est une échelle simple qu'on appuie contre le mur et qui, très légère et malgré sa flexibilité, peut porter deux hommes. Par son emploi, un pompier armé d'un tuyau à lance peut jeter de l'eau à une hauteur de près de vingt-cinq mètres, c'est-à-dire au-dessus des plus hautes maisons de Paris.

Le premier essai que l'on a fait l'autre jour sera renouvelé.

Une amélioration semble devoir être apportée à l'échelle dont nous parlons. Il s'agit de perfectionner le système employé pour la développer, surtout si l'on se trouvait dans une rue étroite ou dans un espace restreint. Montée sur un chariot en fer, cette échelle est formée, actuellement, de quatre parties qu'il s'agit d'ajuster par un système de coulisses et de rainures.

LES VENDANGES

LA GELEE DU 17 AU 18 SEPTEMBRE

Lorsque je disais dans mon rapport à M. le préfet à l'occasion de la réunion du Conseil général, sur la situation générale du vignoble de Maine-et-Loire, que la production de la vendange serait au-dessous de la moyenne, en raison de l'intensité des maladies parasitaires de toute nature, j'étais loin de penser que les gelées viendraient achever pour ainsi dire la ruine du vigneron.

L'année dernière, le vignoble du Saumurois gela dans la nuit du 4 au 5 octobre ; l'arrondissement d'Angers était atteint définitivement dans la nuit du 14 au 15 octobre ; mais le mal n'était que partiel parce que la vendange des vignes rouges était en cave pour la plus grande partie. Le raisin blanc eut donc plus particulièrement à souffrir du gel.

Cette année, c'est dans la nuit du 17 au 18 septembre, c'est-à-dire un mois plus tôt, qu'une gelée par rayonnements est venue atteindre les raisins rouges de première époque de maturité et les raisins blancs qui ne se cueillent qu'à la fin d'octobre.

Je dis gelée par rayonnement, parce que ce sont surtout les cimes des sarments et les raisins des bourgeons supérieurs qui ont été frappés. Il est facile de se rendre compte des effets de la gelée, au moyen des vignes défendues à la bouillie bordelaise : les feuilles de la base sont restées vertes abritant les raisins déjà mûrs, tandis que les pointes de sarments étaient complètement roussies. Et d'ailleurs ce sont les

mais ce ne sera pas long...

Il se promenait avec Raoul dans les corridors, regardant à chaque instant l'heure à sa grosse montre.

Par intervalles, ce singulier sourire que nous avons remarqué déjà, errait sur les lèvres du bonhomme.

— Encore huit minutes ! disait-il, combien le temps paraît long en certaines circonstances, et qu'il marche vite en d'autres cas !

Il reprit négligemment après un court silence :

— C'est surtout pour les amoureux et pour les condamnés marchant à la mort, qu'il semble avoir des ailes...

A ce mot, un tressaillement secoua Raoul nerveusement, et une soudaine pâleur envahit son front.

Sabas regardait de nouveau sa montre ; il fit semblant de ne s'apercevoir de rien.

— Plus que six minutes ! dit-il.

Et il s'arrêta une seconde, semblant prêter l'oreille.

Raoul l'écoutait à peine, tout à ses pensées.

(A suivre.)

vignes de plateaux ou exposées aux rayonnements du soleil levant qui ont été surtout brûlées, alors que les clos exposés au nord étaient à peu près préservés.

L'importance des dégâts ne s'est pas entièrement manifestée au lendemain de la gelée, mais les vents persistant à se tenir au nord et au nord-est, dans les jours qui suivirent, le mal s'accrut progressivement, si bien que des vignes qui semblaient de prime abord à peine touchées, ont aujourd'hui leurs feuilles entièrement grillées, et les raisins découverts desséchent sous l'aridité du vent et du soleil.

Donc, d'une part, beaucoup plus de mal qu'on ne pouvait le supposer tout d'abord, même dans les cépages précoces tels que les Gamay, les Groslot.

Quant aux espèces de deuxième époque : le chenin blanc, le chenin noir (annis), les carbenets, le dommage est si grand, qu'il ne sera guère nécessaire de nos côtés de déplacer des vendangeurs pour aller couper les très rares raisins que la gelée du 17 au 18 a épargnés, sans compter que le matin du 26 il y avait encore une gelée très accusée.

Quand la grêle dévaste un pays, le gouvernement vient en aide aux populations, et ce n'est que justice. Je ne sais vraiment pourquoi les vigneron ruinés par la gelée ne participeraient pas aux mêmes bienfaits.

A. BOUCHARD.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Septembre-octobre 1889

Billets d'aller et retour de famille pour Paris

Des billets d'aller et retour de famille seront délivrés, pour Paris, à partir du 7 septembre jusqu'au 31 octobre, à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilomètres de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur le prix du tarif général :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 40 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 5 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs ; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille et les serviteurs de la famille.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 septembre 1889.

La liquidation qui commence aujourd'hui donne lieu à un débat des plus vifs. Le 3 0/0 qui s'était élevé à 86.60 revient en clôture à 86.40 ; le 4 1/2 0/0 ferme à 104.80.

L'action du Crédit Foncier, obéissant au mouvement de recul qui se produit sur les rentes, cote 1,285. Les obligations foncières et communales ont conservé une excellente allure.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'est échangée à 818.75.

La Société Générale toujours en dehors des mouvements de spéculation reste à 466.25.

La Banque d'Escompte reste en grande fermeté à 518.75.

Le Crédit Lyonnais cote 690. Son bilan au 31 août accuse une augmentation de plus de 20 millions dans les opérations sociales.

Les fonds Portugais sont, comme toujours, très recherchés par le comptant dont les achats portent surtout sur le 4 1/2 0/0 en raison de la plus-value dont il est encore susceptible.

Le Panama cote 47.50.

L'action des Alpines s'échange très couramment à 198.75 et 200.

On demande le Crédit Provincial à 67.50, mais les offres font défaut.

L'obligation des Chemins Argentins vaut 415 ; l'obligation des Chemins de Santa-Fé à 387.50 doit attirer l'attention des capitaux en quête d'un placement rémunérateur et bien garanti.

L'obligation des Chemins Economiques est demandée à 386.

Ne désespérez jamais !

Vaudeurs (Yonne), le 1^{er} mars 1889. — Je ne sais comment vous remercier du bien que m'ont fait vos Pilules Suisses ; depuis trois ans je souffrais horriblement d'une inflammation d'intestins, suivie d'une toux de sang ; je n'avais plus d'espoir. Après avoir pris tous les remèdes possibles sans résultat, j'ai pris vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr 50 la boîte, et je suis maintenant en bonne voie de guérison. Je vous autorise à le publier.

(Sig. lég.)

LOUIS JAMES.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 18 » à » » » de 9 » à » » »		
Saumur, de 18 » à » » » de 9 » à » » »		
Baugé, de 18 50 à 19 » de 8 50 à 8 75		
Segré, de 18 » à » » » de 9 » à 9 50		
Beaupréau, de 18 50 à » » » de 8 50 à 9 »		
Montfaucon, de 18 50 à » » » de 8 50 à » »		
Montrevault, de 18 » à » » » de 8 50 à » »		
Chemillé, de 18 50 à 19 » de 8 50 à 9 »		
Champtoceaux, de 18 50 à » » » de 8 75 à » »		
St-Florent-le-Vieil, de 18 50 à » » » de 8 75 à » »		
Vihiers, de 18 » à » » » de 8 50 à 9 »		
Brissac, de 17 75 à » » » de 7 50 à 8 25		
Chalonnes, de 18 50 à » » » de 8 75 à » »		
Doué, de 17 50 à 18 » de 8 50 à » »		
Cholet, de 18 » à » » » de 9 75 à » »		

Nantes, blés américains, de 24 » à » » les 100 kilos.

Bons blés français, de 23 50 à 24 » les 100 kilos.

BOURSE DE PARIS

Du 30 Septembre 1889

3 0/0.	86 30
3 0/0 amortissable.	91 20
4 1/2.	104 85

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 28 Septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : le chemin de fer glissant ; les élections à Paris ; la nouvelle Bourse du Commerce ; le monument du *Triomphe de la République*. — *Pierre Charzat*, nouvelle, par Saint-Livier. — Théâtre, par Hippolyte Lemaire. — Chronique du sport. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Bibliographie. — Rébus.

GRAVURES : la Bourse du Commerce : le portique ; intérieur de la rotonde ; la façade. — Le chemin de fer glissant : départ du train ; la voie avec les injecteurs et les amortisseurs. — Paris : inauguration du monument *Le Triomphe de la République*. — Notre supplément : les fêtes coloniales à l'Esplanade des Invalides. — Exposition universelle : les Lantars au cabaret roumain — Les élections : aspect du boulevard des Italiens. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

ÉPIGÉRIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo. Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90. Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet. Bougie extra, 85 cent. le paquet. Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

GRANDE ENTREPRISE

VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs. S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule réussissant sans lui rien adjoindre. Les écoulements anciens ou récents. EXPÉDIE EN FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FEARE, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

